

RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTOS 2014

L'ABEILLE

Article 1 : PARTICIPATION.

Les organisateurs de la Fête du Miel, organisent un concours de photographies avec pour thème :
« L'ABEILLE »

Chaque participant devra remplir et signer le bon de participation du concours.

Le fait de signer le bulletin de participation et d'envoyer une photo oblige le concurrent à se conformer au présent règlement, à l'accepter dans son intégralité et à s'interdire toute réclamation.

La participation au concours est gratuite.

Article 2 : MODALITE – FORMAT.

Une catégorie : noir et blanc papier et couleurs papiers seront jugés ensemble.

Un auteur peut présenter **2 photos au maximum** indifféremment couleurs ou noir et blanc

Chaque image doit être présentée sur un support de 30 cm x 40 cm épaisseur 2 mm maxi,

sans système d'accrochage au dos. Les photos peuvent être encadrées avec une marie-Louise.

Le format de l'image sur le support 30 x 40 est libre.

Au dos, en haut à gauche de chaque image l'étiquette ci-après devra être remplie et collée.

Article 3 : CONDITIONS.

Le concours est ouvert à tout public. Les organisateurs et membres du jury ne peuvent pas participer au concours photo.

Le concours est doté d'une remise des prix.

Les meilleures photos seront primées. Un participant ne pourra être récompensé qu'une seule fois.

L'auteur recevant le prix « Fête du Miel » accepte de donner l'œuvre primé aux organisateurs du concours.

La photographie sera jugée sur trois aspects :

Respect du thème et originalité (11 points) Technique (6 points) Présentation (3 points).

Le comité d'organisation se réserve le droit de ne pas sélectionner une image hors sujet ou qui porterait préjudice à l'esprit du concours ou à la représentation d'une personne.

Les organisateurs assureront la présentation et l'accrochage des 20 images les mieux notées et conforme au règlement.

A réception des épreuves, les organisateurs en prendront le plus grand soin, mais déclinent toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol.

Article 4 : UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES.

Les participants s'engagent à fournir les négatifs/ou fichiers numériques et les autorisations de reproduction jointe au règlement sur demande du Comité d'Organisation.

Les organisateurs, pourront utiliser les clichés sélectionnées pour le concours aux fins d'animer des expositions photographiques ultérieures. Aucune rémunération ne sera due à ce titre.

Article 5 : DROIT A L'IMAGE.

Les auteurs des photographies sont seuls responsables de tous droits relatifs aux images qu'ils présentent.

Article 6 : DEPOT DES PHOTOGRAPHIES.

La date limite de réception des photos est fixée au 22 juin 2014 sur le lieu de la fête du miel – au village des Gondoins.

Les Photographies peuvent être envoyées ou déposées sous enveloppe à l'adresse suivante :

Maryline MOYNIER
Organisatrice de la Fête du miel
Le Chatelard – 05260 CHAMPOLEON

(tel : 06 99 95 39 89)

Le bulletin de participation et si nécessaire, l'autorisation devront être jointes dans l'enveloppe.

Les photos pourront être récupérées à « l'Auberge du Parc » au village des Gondoins dans le mois suivant la date du concours.

A l'issue du mois, les tirages non réclamés resteront la propriété des Organisateurs qui décideront ou non de leur conservation.

Article 7 : PALMARES.

Le jury sera composé de professionnels et de personnes reconnues qualifiées en photographie.

Les décisions du jury seront sans appel.

Le palmarès sera prononcé en public. Sur le lieu de la fête du miel le 22 juin prochain à 16 heures.

Concours FETE DU MIEL 2014			
Nom :			
Prénom :			
Titre :			
Numéro de la photo :			
Numéro d' Ordre Participant			
Jury 1	Jury 2	Jury 3	TOTAL

Concours FETE DU MIEL 2014			
Nom :			
Prénom :			
Titre :			
Numéro de la photo :			
Numéro d' Ordre Participant			
Jury 1	Jury 2	Jury 3	TOTAL

Concours FETE DU MIEL 2014			
Nom :			
Prénom :			
Titre :			
Numéro de la photo :			
Numéro d' Ordre Participant			
Jury 1	Jury 2	Jury 3	TOTAL

Concours FETE DU MIEL 2014			
Nom :			
Prénom :			
Titre :			
Numéro de la photo :			
Numéro d' Ordre Participant			
Jury 1	Jury 2	Jury 3	TOTAL

Bulletin de Participation CONCOURS PHOTO

« Fête du Miel 2014 »



A JOINDRE DANS L'ENVELOPPE AVEC LES PHOTOGRAPHIES

(La participation au concours sous entend l'acceptation du règlement dans son intégralité)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE COMPLETE :

CODE POSTAL :

VILLE:.....

MAIL:@..... Tél:

PHOTOGRAPHIE N°

Titre de la photo :

PHOTOGRAPHIE N°

Titre de la photo:

Je soussigné, déclare être l'auteur des œuvres que je présente au présent concours photo et reconnaît avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans réserves.

Les photographies pourront faire l'objet d'exposition publique et privé, de collection, de diffusion, vente, location, par tous moyens gratuits ou payants à charge des organisateurs. Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits, et je ne pourrais prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Fait, le/...../...../ à.....

SIGNATURE

✓ Je viendrai récupérer les images à l'auberge du Parc – au village des Gondoins 05260 CHAMPOLEON.

Nos Sponsors :

Le Syndicat des Apiculteurs des Hautes-Alpes - Rony Sports - L'association des Amis de la Maison du Berger - la Mairie de Champoléon - la Mairie de Saint-Jean Saint- Nicolas.